

# PARTENAIRE DE VOS ACTIONS

**Chef de file avant-gardiste et promoteur efficace de la prévention, l'APSSAP a pour mission de favoriser la prise en charge paritaire de la prévention en matière de santé, de sécurité et d'intégrité physique des personnes du secteur de l'Administration provinciale. Elle fournit donc aux travailleurs et aux gestionnaires de ce secteur des services de formation, d'information, de conseil et d'assistance technique.**

## MISSION

Favoriser la prise en charge paritaire de la prévention en matière de santé et sécurité et d'intégrité physique et psychologique des personnes de l'Administration provinciale.

## VISION

L'APSSAP, est un partenaire stratégique de référence ayant une expertise de pointe en matière de prévention en santé et sécurité au travail, dont les services offerts favorisent une prise en charge paritaire des milieux, afin d'optimiser la santé physique et psychologique des travailleurs et celle des organisations de l'Administration provinciale.

## VALEURS

Engagement, leadership, respect, agilité

### ENJEUX PRIORITAIRES

Augmenter la visibilité de l'APSSAP

Paritarisme - Dynamiser les comités de SST

Agilité, souplesse et profondeur de l'intervention de l'APSSAP

### ORIENTATIONS

Accroître la notoriété de l'APSSAP

Favoriser la prise en charge paritaire de la santé et de la sécurité au travail dans les milieux

Optimiser l'agilité, la souplesse et la profondeur de l'offre de service

### PISTES D'ACTION

- Établir une stratégie et un plan de communication/marketing actualisés.
- Renforcer le positionnement de l'APSSAP dans les milieux.
- Sensibiliser, former et favoriser la prise en charge paritaire.
- Renforcer le partenariat avec les acteurs clés des milieux.
- Établir une stratégie de déploiement de l'offre et d'accompagnement à la prise en charge paritaire dans les milieux.
- Actualiser les pratiques d'intervention et de formation en fonction des besoins évolutifs des milieux, dont prioritairement la prévention de la santé psychologique.
- Optimiser l'organisation du travail et les systèmes d'information en tenant compte de la capacité organisationnelle visant entre autre le déploiement d'une offre de service régionale selon les besoins.
- Faire évoluer la prestation de services vers un modèle proactif.



**Sollicitons l'intelligence collective pour la santé et la sécurité de tous.**